

# RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

## « Cyclo'musée 2025 »

### ARTICLE 1 – COLLECTIVITE ORGANISATRICE

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF), dont le siège est situé 468 rue de la Couronne de Bierne, 59380 BERGUES, organise un jeu-concours intitulé « Cyclo'musée 2025 », dans le cadre de sa saison culturelle en partenariat avec Cœur de Flandre Agglo ainsi que le Musée Benoit de Puydt à Bailleul, le Musée du Mont de Piété de Bergues, le Musée départemental de Flandre à Cassel, le LAAC Dunkerque, l'Ecomusée de Ledringhem, le Musérial du Fort des dunes de Leffrinckoucke, le Musée des abeilles à Neuf Berquin, la Maison de la Bataille de la Peene à Noordpeene, le Musée Guillaume de Rubrouck, le Musée Marguerite Yourcenar à Saint Jans Cappel, le Musée de la vie rurale à Steenwerck et le Musée Jeanne Devos à Wormhout.

### ARTICLE 2 – DATES DU CONCOURS

Le jeu-concours se déroule du 1er juin au 28 septembre 2025. Toute participation hors de cette période ne pourra être prise en compte.

### ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Une seule participation par personne et par foyer est autorisée.

Les coordonnées des participants ne pourront faire l'objet d'une utilisation ultérieure à des fins commerciales et promotionnelles.

Tout participant gagnant un lot accepte de façon inconditionnelle la diffusion de son nom dans le cadre de la communication qui sera faite autour de l'animation.

Pour participer, les participants doivent :

- Parcourir un ou plusieurs des 9 circuits vélo proposés ;
- Visiter les musées partenaires ;
- Remplir un ou des questionnaires associés (1 questionnaire par circuit, soit 9 au total) ;
- Répondre correctement à l'ensemble des questions pour que le bulletin soit valide.

Les questionnaires seront disponibles à compter du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 28 septembre 2025 (date de fin du **Cyclo' Musées**) soit à l'accueil des musées participants ou en téléchargement sur le site internet [www.muzea.fr](http://www.muzea.fr) ou [www.cchf.fr](http://www.cchf.fr) .

Les questionnaires, une fois remplis, sont à déposer dans l'un des musées participants.

Tout bulletin remis après le 28 septembre 2025 sera considéré comme nul.

Tout questionnaire illisible ou surchargé sera considéré comme nul.

Tout questionnaire apparaissant comme falsifié, détérioré ou copié par quelque moyen que ce soit sera considéré comme nul.

#### **ARTICLE 4 – TIRAGE AU SORT ET REMISE DES PRIX**

Un tirage au sort parmi tous les questionnaires valides aura lieu le lundi 6 octobre 2025 en présence du service juridique pour désigner les 9 gagnants.

##### Les lots mis en jeu :

##### **1<sup>er</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 160 € pour une nuitée pour 2 personnes à l'Atelier du Chill à Bergues
- 1 livret sur les façades berguaises offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 livret sur les vestiges et redécouvertes de l'Abbaye Saint-Winoc de Bergues offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 tote-bag offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 décapsuleur aimanté offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 mug « Foot » (Bernard Rancillac) offert par le LAAC de Dunkerque
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

##### **2<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 150 € pour une nuitée dans une TinyRoom avec petit déjeuner et diner pour 2 personnes à Bubble et Ecolieu à Drincham
- 1 livret sur les façades berguaises offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 livret sur les vestiges et redécouvertes de l'Abbaye Saint-Winoc de Bergues offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 tote-bag offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 décapsuleur aimanté offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 carnet LAAC coquelicots offert par le LAAC de Dunkerque
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

**3<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 150 € pour une nuitée pour 2 personnes avec petit-déjeuner au Pied du frêne à Herzeele
- 1 livret sur les façades berguises offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 livret sur les vestiges et redécouvertes de l'Abbaye Saint-Winoc de Bergues offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 tote-bag offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 décapsuleur aimanté offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 magnet « Nana » (Nikki de Saint Phalle) offert par le LAAC de Dunkerque
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

**4<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 70 € pour un repas pour 2 personnes à l'Auberge de Booneghem à Nieurlet
- 1 livret sur les façades berguises offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 livret sur les vestiges et redécouvertes de l'Abbaye Saint-Winoc de Bergues offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 tote-bag offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 décapsuleur aimanté offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 tote-bag offert par le LAAC de Dunkerque
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

**5<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 70 € pour un repas pour 2 personnes au Bistrot Léon à Oost-Cappel
- 1 livret sur les façades berguises offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 livret sur les vestiges et redécouvertes de l'Abbaye Saint-Winoc de Bergues offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 tote-bag offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 décapsuleur aimanté offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul

- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 ouvrage « L'art à Bergues en 1920 » de Joseph Dezitter offert par le Musée Jeanne Devos de Wormhout
- 1 tote-bag offert par le LAAC de Dunkerque
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

**6<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 70 € pour un repas pour 2 personnes au Restaurant Pauze à Bollezele
- 1 livret sur les façades berguises offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 sac en toile offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 magnet rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 lot de 3 bouteilles de bières « La Bénache » offert par le Musée de la vie rurale de Steenwerck
- 1 ouvrage « L'art à Bergues en 1920 » de Joseph Dezitter offert par le Musée Jeanne Devos de Wormhout
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

**7<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 50 € pour un repas pour 2 personnes à La Taverne de Westhoek à Quaëdypre
- 1 sac en toile offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 magnet rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 lot de 3 bouteilles de bières « La Bénache » offert par le Musée de la vie rurale de Steenwerck
- 1 ouvrage « L'art à Bergues en 1920 » de Joseph Dezitter offert par le Musée Jeanne Devos de Wormhout
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin

**8<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 50 € pour un repas pour 2 personnes dans un restaurant du territoire
- 1 sac en toile offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues

- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 magnet rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 lot de 3 bouteilles de bières « La Bénache » offert par le Musée de la vie rurale de Steenwerck
- 1 ouvrage « L'art à Bergues en 1920 » de Joseph Dezitter offert par le Musée Jeanne Devos de Wormhout
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin
- 1 bon pour 2 jus de pomme et son pain d'épices pour le salon de thé offert par le Musée des Abeilles de Neuf Berquin

#### **9<sup>ème</sup> prix :**

- 1 carte cadeau d'une valeur de 50 € pour un repas pour 2 personnes dans un restaurant du territoire
- 1 sac en toile offert par le Musée du Mont de Piété de Bergues
- 1 catalogue des collections offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 lot de 5 cartes postales offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 magnet rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 badge rond offert par le Musée Benoit De Puydt de Bailleul
- 1 set de 3 cartes postales et 3 enveloppes offert par le Musée départemental de Flandre de Cassel
- 1 lot de 3 bouteilles de bières « La Bénache » offert par le Musée de la vie rurale de Steenwerck
- 1 ouvrage « L'art à Bergues en 1920 » de Joseph Dezitter offert par le Musée Jeanne Devos de Wormhout
- 1 bon pour 2 entrées au Musée des Abeilles à Neuf Berquin
- 1 bon pour 2 jus de pomme et son pain d'épices pour le salon de thé offert par le Musée des Abeilles de Neuf Berquin

Les gagnants seront contactés par mail ou téléphone. Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables. En cas de désistement, le lot pourra être réattribué.

#### **ARTICLE 5 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

#### **ARTICLE 6 – LIMITE DE RESPONSABILITE**

La C.C.H.F, collectivité organisatrice, ne saurait être tenue pour responsable si pour cause de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté ce jeu-concours devait être annulé, prolongé, écourté, modifié ou reporté. Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié.

Dans tous les cas visés ci-dessus, aucune indemnisation ne sera versée aux participants par la collectivité organisatrice.

## **ARTICLE 7 – PROTECTION DES DONNÉES**

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif, communiquées par les participants pourront faire l'objet d'un traitement informatique afin de mémoriser leur participation au jeu-concours et de permettre l'attribution des prix avec leur consentement exprès (ci-après désignées « Données Personnelles »).

Le responsable du traitement est la collectivité organisatrice, à savoir la Communauté de Communes des Hauts de Flandre représentée par son Président, Monsieur André FIGOUREUX, dont le siège social est situé 468 rue de la Couronne de Bierne, 59380 BERGUES.

Le destinataire des Données Personnelles est la collectivité organisatrice. Elles lui sont communiquées pour les besoins exclusifs de l'organisation du jeu-concours et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf accord des participants.

Les Données Personnelles collectées seront conservées pendant toute la durée du concours et pour la remise des prix.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») n°2016/679 du 27 avril 2016, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppressions des données nominatives le concernant, et peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant au référent du délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : [rgpd@cchf.fr](mailto:rgpd@cchf.fr). En cas de non- réponse ou de réponse jugée insatisfaisante, une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL (<http://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

Les Données collectées sont obligatoires pour participer au jeu-concours. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du concours sont réputées renoncer à leur participation.

La collectivité organisatrice s'engage à prendre les mesures techniques et organisationnelles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles et à ne les divulguer qu'aux salariés qui ont besoin d'accéder à ces Données dans le cadre du concours.

La collectivité organisatrice ne réutilisera pas les données recueillies et ne les transmettra pas à ses partenaires.

## ARTICLE 8 – LITIGE

En cas de désaccord persistant relatif à l'interprétation et l'application du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, le litige relèvera des juridictions compétentes.

## ARTICLE 9 – CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le règlement est disponible sur simple demande ou consultable en ligne sur : [www.muzea.fr](http://www.muzea.fr) ou sur le site internet [www.cchf.fr](http://www.cchf.fr)

Fait à Bergues, approuvé par décision du Président n°2025/159 en date du 02/06/2025.

Signé par : Andre FIGOUREUX  
Date : 05/06/2025  
Qualité : President

